



ASBL « Hall Polyvalent de la ville de Thuin »

Drève des Alliés, 124 à 6530 Thuin

Notre devise

« Fair-play et amusement en toutes circonstances ! »

« Pétanque et Mölkky » / Règlement d'ordre intérieur

Le ROI peut être consulté au siège du Hall Polyvalent (sur le lieu de l'activité ou à la cafétéria) et est également disponible sur le site internet www.cs1thuain.com.

Toute personne participant aux activités « pétanque et mölkky » est supposée avoir pris connaissance du ROI. Les pistes sont sous la surveillance de caméras.

Le non-respect du présent ROI peut entraîner l'exclusion du ou des joueurs.

Les activités « pétanque et mölkky » se déroulent librement.

Il est tout à fait possible d'obtenir un set de boules de pétanque, voir un set de quilles en bois à la cafétéria du Hall polyvalent en y déposant votre carte d'identité en contre partie du prêt de matériel.

Le CSL de Thuin décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident !

Les usagers sont seuls responsables de la surveillance de leurs enfants accompagnants et veilleront à ce que ceux-ci n'entravent pas le bon déroulement des parties, ni ne circulent sur les terrains de jeu, tant en cours de partie que durant les temps de repos.

Ils veilleront également à ce que leurs enfants accompagnants ne dégradent pas le matériel du CSL de Thuin, ni ne modifient l'état des pistes par leur comportement ou leurs jeux.

Les chiens doivent être tenus en laisse. Les usagers veilleront à ce que leur animal ne circule pas sur les terrains de jeu. Ils veilleront également à ramasser les besoins de leur animal aux abords des terrains. Les usagers s'assureront que leur animal n'occasionne aucun dégât aux installations.

Il est interdit de fumer sur les pistes de jeu. Il est interdit de jeter ses mégots sur les abords des installations. Un cendrier est à disposition à l'entrée principale du Hall.

En soirée, les usagers sont tenus d'utiliser exclusivement les installations sanitaires contiguës à la cafétéria du Hall et de les garder en parfait état de propreté et d'hygiène. Les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte.

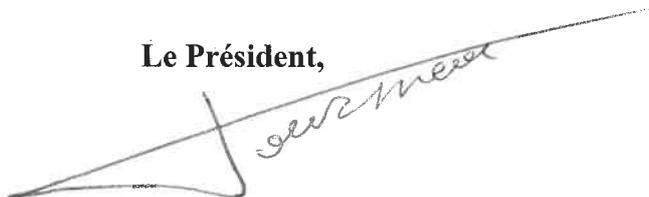
Le CSL de Thuin décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradations survenus au sein de ses installations ou en-dehors (abords immédiats, parking, ...).

Le CSL de Thuin est doté d'un défibrillateur (DEA).

La commission de gestion du CSL de Thuin est seule compétente pour trancher tout point qui ne serait pas prévu dans le présent ROI (0472 / 92.70.72).

Pour la commission de gestion du CSL de Thuin,

Le Président,



Eric Fourmeau.

Le Directeur,



Didier Rousseau.